



Compte-rendu du Conseil Municipal du 25 mars 2025

1. Approbation du compte financier unique (CFU) :

Monsieur le Maire ne participe pas à l'explicatif ni au vote du CFU. Le conseil municipal approuve le compte financier unique pour l'exercice 2024. Pour rappel, ce compte met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité.

2. Affectation de résultat :

Le Conseil Municipal décide d'affecter au budget pour 2025 le résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 de la façon suivante :

EXCEDENT FONCTIONNEMENT CUMULE AU 31/12/2024	671 156,56 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	259 597,52 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne R002)	411 559,04 €
Total affecté au c/ 1068 :	259 597,52 €
Pour mémoire	
Résultat d'investissement reporté au BP 2025, ligne D001	173 597,52 €
EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2023	411 559,04 €
En cas de section de fonctionnement en déficit : Déficit à reporter (ligne D002)	- €

3. Vote des taux :

Après validation du Conseil, les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025 s'établissent de la manière suivante :

- Taxe d'habitation : 11.81%
- Taxe foncière (bâti) : 31.60%
- Taxe foncière (non bâti) : 50.20%

4. Vote du budget :

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	886 036.04	886 036.04
Section d'investissement	706 097.52	706 097.52
TOTAL	1 592 133.56	1 592 133.56

5. Acquisition armoire ignifugée :

Après présentation des devis obtenus pour l'acquisition d'une armoire anti-feu utile pour le classement et la sauvegarde des archives en cas d'incendie, l'acquisition d'une armoire pour une protection de 30 minutes pour un montant de 2155€ TTC est validée.

6. Mutuelle santé communale :

Après discussion le conseil décide de ne pas donner suite aux sollicitations de la mutuelle d'assurance proposant à la collectivité la signature d'une convention autorisant la prospection des habitants de Saint-Laurs pour la souscription de contrats santé.

7. Questions diverses :

- **Location tivoli** : Après discussion avec les présidents des associations ayant bénéficié d'un prêt d'un tivoli lors des manifestations en 2024 au sein de la commune, l'opération sera renouvelée pour cette année (une location pour sport et loisirs lors des 3P, une location pour l'APE lors de la fête d'été et une location pour la commune lors de la soirée du patrimoine).

- **Point sur les affaires scolaires** : Le conseil d'école a eu lieu le jeudi 20 mars, voici le compte rendu : pour la rentrée 2025 est prévue 49 élèves dans l'école donc aucune fermeture de classe si les chiffres restent inchangés jusqu'en juin.

Projet annuel : les 3 niveaux vont au cinéma sur Niort (transport pris en charge par l'APE et participation des familles pour les entrées des élèves). Plusieurs sorties ont été ou seront proposées dont une à Lusignan (Visite des vestiges du château de Mélusine avec une association + parcours Terra Aventura).

Créneau gymnase : 6 créneaux de la GS au CM2 sur le thème de la Gymnastique (liaison GS /CP).

Séance piscine en mai juin : prise en charge du transport et entrées par la commune.

Projet randonnée avec le Cercle sur 1^{ère} période et sortie à Vouvant autour de Mélusine (sous réserve que l'APE prenne en charge le transport).

Intervention du SIEDS : séance sur le thème de l'eau.

Projet Apprendre à Porter Secours avec les pompiers de Coulonges.

Projet Permis Piéton et Permis internet avec le chef Perey de la gendarmerie de Coulonges.

Un projet de déplacement à la ferme de la Bazinière est à l'étude pour les CE2/CM1/CM2 dans le cadre du programme de Sciences.

Anabelle Lacroix se joint au projet des maitresses et propose des menus à thème avec une décoration adaptée.

Spectacle de fin d'année le 28 juin sur le thème Cinéma/Mélusine.

Commémorations du 8 mai : L'école s'associe cette année aussi aux commémorations et à l'exposition qui en découlera en proposant par l'intermédiaire des CE2/CM un travail sur la seconde guerre mondiale. Le conseil municipal valide l'achat d'une BD pour les 25 enfants de l'école « Les enfants de la Résistance ».

- **Travaux toilettes salle des fêtes:**

Après une dernière proposition de plan, le conseil municipal valide le plan élaboré par l'architecte.

- **Salle Sainte Thérèse :**

Une rencontre a eu lieu avec le groupe de travail du conseil et l'association la Vaillante afin de connaître les projets de chacun ainsi que les priorités de travaux.

Une fois sa remise aux normes, la salle pourra être utilisée pour toutes les associations mais La Vaillante sera prioritaire quant à son occupation.

Le nom de la salle reste à débattre ainsi que le maintien ou non de la Sainte Vierge en façade

- **Point église** : Dégradation constatées au niveau du muret coté ruisseau : les agents iront voir sur place.

Pas de fuite de toiture mais le démoussage doit être fait.

- **Soirée du patrimoine le 18 juillet** : rencontre avec M. GEDGE afin de présenter le parcours de la randonnée théâtralisée ainsi que l'organisation de sa soirée (randonnée, buvette, danse).

- **Prochain conseil** le 22 avril 2025.